SANTÉ

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS), perfectionnement sportif, mention Rugby à XV

Niveau d'étude visé
BAC +2

Diplôme
Autres dipl. nationaux niv. form. bac+2

Domaine(s) d'étude
Entrainement sportif

Accessible en
Formation initiale, Formation en apprentissage, Formation professionnelle

Établissements
CREPS Toulouse

Présentation

En partenariat avec la ligue Occitanie de Rugby à XV

Le titulaire du DE JEPS, spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby XV », réalise de manière autonome :

- La conception et l'encadrement en toute sécurité de séances d'entraînement couvrant l'initiation et le perfectionnement ;
- La conception et la mise en œuvre de projets d'entraînement sur une saison sportive ;
- La conception et la mise en œuvre d'actions de développement de structures (fédération, comité, club, ...) ;
- Des actions de formation de cadres (diplômes fédéraux, formations de bénévoles, ...).

Objectifs

Le diplôme DE est obtenu par la capitalisation de 4 unités.

- **Deux unités capitalisables transversales quelle que soit la mention** :
  UC 1 : EC de concevoir un projet d'action.
  UC 2 : EC de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
- Une **unité capitalisable de spécialité** :
  UC 3 : EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline.
- Une **unité capitalisable de mention** :
  UC 4 : EC d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité.

Savoir-faire et compétences

- Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de rugby à XV ;
- Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de rugby à XV ;

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 01 juin 2026

- Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en rugby à XV ;
- Encadrement du rugby à XV en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Admission

Conditions d'admission

Conditions d'accès à la formation :

- Être titulaire du PSC 1 ou tout titre équivalent ;
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Rugby à XV, datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation ;
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Être capable d'attester d'une pratique minimum de trois saisons sportives au sein d'une équipe de rugby XV évoluant en compétition ;
- Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeune ou senior) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive.

Épreuves de sélection

- Une épreuve d'analyse vidéo de 2 heures suivie d'un entretien de 30 minutes maximum.

Lors de l'entretien :

- 10 minutes seront consacrées à un retour sur l'analyse vidéo faîte par le candidat auprès du jury,

- 20 minutes à évaluer la motivation et le profil du candidat

Données d'admissions par spécialités (bac général) : falsefalse

Et après...

Poursuite d'études

Possibilité de poursuivre vers un DESJEPS, performance sportive ou directeur de structure et de projet sportifs.

Insertion professionnelle

Le titulaire du DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention « rugby à XV » exerce principalement dans le secteur sportif qui repose notamment sur les deux sous-secteurs suivants : le cadre fédéral et le cadre professionnel.

L'emploi s'exerce notamment dans des associations sportives affiliées à la Fédération française de Rugby ou d'entreprises du secteur sportif professionnel en rugby.

Le DEJEPS mention « rugby à XV » peut également intervenir, entre autres, auprès de collectivités territoriales dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre d'un projet d'action ou d'encadrement en rugby.

Il participe au perfectionnement sportif des joueuses, joueurs et de tous les publics dont il a la charge. Il développe les structures au sein desquelles il exerce en concevant et en coordonnant des projets de développement du rugby, de formation des encadrants, et de perfectionnement de tous types de publics.

Type d'emplois accessibles :

Il occupe des fonctions : de coordonnateur de projet, d'entraîneur, de formateur, de responsable d'école de rugby, de conseiller technique de club, de responsable de pôle jeune/ formation, de coordinateur sportif ou encore de conseiller technique à la Fédération française de rugby ou dans ses organes déconcentrés.

Statistiques après l'obtention du diplôme : false6false

Débouchés professionnels : falsefalse

Contact(s)

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 01 juin 2026

Contacts

Contact administratif

Cécile BERJEAUD
05.62.17.90.00
defa@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Cécile BERJEAUD
05.62.17.90.00
defa@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Lieu(x)

Toulouse

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme
https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/formation/rugby-xv/

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 01 juin 2026

Programme

Organisation

Le ruban pédagogique complet comprend **663** heures de formation en centre. Les **500** heures de formation en alternance prennent place dans une ou plusieurs structures professionnelles et sont réparties entre les semaines de formation en centre.

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 01 juin 2026

Communauté d'universités et établissements de Toulouse